

FEDERATION FRANCAISE du SPORT BOULES

COMITE NATIONAL de la BOULE BRETONNE

18 rue Pierre de Coubertin 22 440 PLOUFRAGAN

Ce document est destiné aux diverses structures intéressées par la pratique de la BOULE BRETONNE, des COMITES DEPARTEMENTAUX, des CLUBS, des groupes de copains qui souhaiteraient développer la pratique de leur jeu préféré

CONSEQUENCES de la signature au mois de Février 2015 de la CONVENTION avec la FEDERATION FRANCAISE du SPORT BOULES concernant l'absorption du COMITE de l'OUEST et la création simultanée du COMITE NATIONAL de la BOULE BRETONNE

Elle permettra, pour l'avenir, à la BOULE BRETONNE d'avoir:

Une « identité » une « spécificité » au même titre que, la PETANQUE, la BOULE LYONNAISE ou la RAFLE

La possibilité de faire appel aux services Administratifs de la FEDERATION

La même possibilité au niveau de l'Assistance Juridique

L'ouverture vers les différents agréments, Jeunesse et Sport, J e P ,

La facilitation des relations auprès des Conseils Régionaux, des Conseils Départementaux, des Mairies etc....

Le logo de la FEDERATION intégrera la Boule Bretonne.

Un meilleur crédit auprès des médias, y compris avec notre accès à la revue « Sports Boules Magazine SMB » de la FEDERATION dans laquelle apparaîtra la BOULE BRETONNE.

La convention passée entre le Ministère de l'Education Nationale et la Fédération Française du Sport Boules permettra à la Boule Bretonne de faire, si elle le souhaite, son entrée officielle dans les écoles et dans les collèges.

Une autonomie **complète** dans la gestion du **Comité National de la Boule Bretonne** tant au niveau de ses **Finances** que dans la détermination de ses **Règles de Jeu** ou tout autre système de fonctionnement.

Conditions Financières vis à vis de la FEDE:

| | | | | | | |
|-----------------------|-----------------------------|-------------|--------------|-------------|----------------------|---|
| Pour un CLUB : | Adhésion | 10 | ou | 20 € | si + de 30 licenciés | |
| | Abonnement SBM | 20 | ou | 40 € | « | |
| | Protection Juridique | 6,75 | | | | |
| | soit un Total | de | 36,75 | ou | 66,75 € | « |

Pour les licenciés

(chaque CLUB reste libre de sa pratique tarifaire) mais son rapport à la FEDE est le suivant

Obligation de **3 licences Sport à 29,10 + 1,50 d'assurance**
(Cette obligation couvre par ailleurs la Garantie Responsabilité Civile du CLUB, ce qui n'est pas négligeable)

Liberté du CLUB pour **xx licences Loisir à 8,50 + 1,50** «
le tout, (hors Assurance) restituable,

Le montant ainsi restitué fera l'objet d'une répartition entre le **COMITE NATIONAL,**
les **COMITES DEPARTEMENTAUX** et les **CLUBS** selon les décisions du Bureau du
COMITE NATIONAL de la BOULE BRETONNE .

Le Bureau Fondateur du **COMITE NATIONAL** se compose de la façon suivante :

Président : Dominique OLLIVIER JOUANNARD
Vice Président Gérard LE VILAIN
Vice Présidente Gislaine MAZEVET

Trésorier Jacques PIETO
Trésorier Adjoint Jacques SAMSON

Secrétaire Marcel RICHARD
Secrétaire Adjoint Erick BOSCHAT

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

le Secrétaire Marcel RICHARD 37 rue Charles Le Goffic 22 160 CALLAC
Courriel : boullou-kreiz-breizh@orange.fr
Tel : 02 96 45 51 10

ou

le Secrétaire Adjoint Erick BOSCHAT 63 rue de l'Atlantique 22 950 TREGUEUX
Courriel : eric.boschat@orange.fr
Tel 09 61 41 90 67

Une réunion est fixée au **DIMANCHE 10 JANVIER 2016 à 10 heures** au Siège du **COMITE NATIONAL de la BOULE BRETONNE** 18 rue Pierre de Coubertin PLOUFRAGAN au cours de laquelle seront fixées les différentes dates des concours FEDERAUX, tant au niveau Départemental, qu'au niveau Régional ou encore des rencontres JEUNES (Départementales et Régionales).

Ce sera aussi le moment de remettre la liste des licences souhaitées afin de finaliser l'organisation 2016

Pour les Côtes d'Armor il est envisagé de faire en 2016 un Championnat PENN ouzh PENN et un Championnat DOUBLETTES sur plusieurs étapes, une rencontre des 16 ou 32 (à définir) meilleurs en fin de saison sera programmée pour une finale Régionale avec le Morbihan, voire d'autres Départements si des vocations s'annoncent.

Le Championnat des JEUNES est reconduit dans les mêmes conditions que les années précédentes avec toutefois l'impossibilité de participation pour les non licenciés.

Un autre centre d'intérêt est la programmation de rencontres entre les Jeunes des Côtes d'Armor et ceux du Morbihan en passant par l'école de Boule de QUIMPERLE.

Une journée sera organisée dans les Côtes d'Armor et une seconde sera faite à Quimperlé et peut être, qui sait, une autre dans un CLUB Morbihannais.

Dès le mois de SEPTEMBRE, dans les CÔTES d' ARMOR, il est envisagé de mettre sur pied un Championnat hivernal des CLUBS.

Le programme du Bureau du COMITE NATIONAL prévoit aussi, dès le premier trimestre 2016, des formations d' arbitres qui deviendront indispensables pour le bon déroulement des concours OFFICIELS (FEDERAUX).

Chaque CLUB peut se porter candidat pour l' organisation de cette formation, encore un point important pour la réunion du 10 JANVIER 2016.

Les dates et Lieux de ces formations, accessibles à tous quelque soit leur lieu de résidence (Morbihan, Finistère, Ille et Vilaine ou Côtes d' Armor), seront largement diffusés en temps utile et l' inscription sera nécessaire.

Actuellement un règlement NATIONAL du JEU est à l' étude, une première approche a été écrite et communiquée à tous les CLUBS intéressés avec mission pour ces derniers de faire retour de leurs remarques ou critiques qui seront soumises, dès début JANVIER, à l' examen de la commission ad-hoc.

Si vous le souhaitez nous vous ferons l' envoi du projet.

Dès son adoption il sera adressé, en vue de son affichage dans les boulodromes, à tous les CLUBS adhérents du COMITE NATIONAL du SPORT BOULES.

Nous nous tenons à votre disposition si vous souhaitez avoir des renseignements complémentaires. Vous pouvez aussi visiter le site Internet de la FEDERATION FRANCAISE du SPORT BOULES qui est ffsb.fr

Nous sommes également intéressés d' avoir au moins une adresse courriel par CLUB de Boule Bretonne car c' est un moyen rapide, fiable et gratuit d' échanger des informations.

Ceci sera particulièrement intéressant, lorsque les dates et les lieux seront connus, pour transmettre l' info pour les journées de formation à l' arbitrage et nous serons certains de n' oublier personne.

Si vous êtes intéressés par l' Adhésion au COMITE NATIONAL il serait intéressant de connaître vos réservations de dates pour vos concours avant la réunion du 10 JANVIER.

Sportivement

le 15 Décembre 2015

Marcel RICHARD et Erick BOSCHAT